

ÉDITORIAL

Se comporter en Citoyen



ETAT CIVIL







Chers Rocbaronnaises, chers Rocbaronnais,

Nous revenons dans les pages de ce nouveau bulletin sur le dossier des déchets ménagers. En effet, nous ne devons pas relâcher la pression sur le sujet, enjeu environnemental essentiel de nos politiques territoriales.

Les efforts que nous consentons ont un impact direct sur notre quotidien :

- d'abord, parce que nous devons adapter notre consommation à la nécessité de mieux en gérer les conséquences. Chaque type d'emballage ou de conditionnement doit entrer

dans notre choix d'alimentation ou d'équipement. Certains industriels ont adapté le packaging de leurs produits afin de réduire l'impact sur leur traitement. C'est une bonne logique. à nous de nous orienter vers ceux-là pour inciter l'ensemble des producteurs à adopter ces pratiques.

- ensuite, parce que le traitement et la gestion des déchets ont un coût important. Ce coût est répercuté sur chacun de nous, collectivité, entreprise et particuliers. Aux bons comportements, les meilleurs ratios. Le tri sélectif est particulièrement mis en avant dans ce numéro, la gestion des encombrants et le traitement des déchets verts seront abordés dans le prochain bulletin.
- enfin, car les solutions envisagées ne règlent pas tout : enfouissement, incinération, recyclage, transformations, toutes les techniques utilisées aussi efficaces soit elles, ont un impact environnemental. Nos habitudes vont permettre de réduire celui-ci, pas de le supprimer.

Il nous appartient de prendre conscience de cette impérieuse nécessité individuelle et collective à se comporter en citoyen, au bénéfice de notre environnement immédiat, mais aussi pour le respect de ce que nous léguerons aux générations futures.

Bonne lecture de ce nouveau numéro.







Gabin Temeiohere DOUTRELUIGNE né à Toulon le l 4 février 2021



Abigaël BROCHET née à Hyères le 28 février 2021

- Pour toute demande de carte d'identité et de passeport s'adresser à la Mairie de Garéoult uniquement sur rendez-vous au 04 94 04 94 72. ■
- Pour toute demande de carte grise s'adresser à un professionnel de l'automobile habilité dont l'adresse est disponible sur le site internet www.ants.interieur.gouv.fr



Le port du masque est toujours obligatoire sur le territoire de la Provence Verte. Merci de respecter les gestes barrières et les mesures de distanciation physique.

EN BREF



Retrouvez les informations de la vie communale

NGE Infranet intervient sur le territoire de la commune afin de bénéficier de la fibre en 2022. Des perturbations pourraient impacter la circulation sur les voies suite aux déploiements prévus. Une fois cette phase achevée, viendra le temps de la mise en relation par vos opérateurs de téléphonie et d'une qualité améliorée des réseaux. ●



Ouverture de la pêche à la truite depuis le 13 mars. La carte de pêche permet de pratiquer son loisir toute l'année, proche de chez soi et dans le Var, sur 900 km de rivières et plus de 2300 hectares de lacs et étangs. Pêcheurs occasionnels, optez pour la carte « journalière » ou « hebdomadaire ». Rendez-vous sur le site officiel www.cartedepeche.fr et choisissez votre loisir à la carte! Toutes les informations sur la pêche dans le Var et les renseignements sur l'association de pêche la plus proche sur www.pechevar.fr



Les réunions d'évaluation des actions de la délégation de service public jeunesse se succèdent en présence de l'adjointe Cécile LAYOLO, des responsables de service Marie Claude DIAZ (jeunesse) et Christel REINHARD (BIJ info jeunes), des cadres de l'OdelVar de Rocbaron Nadine BOUR-ROUX et Sandie RONDA, la directrice de l'Accueil de Loisirs Delphine COUST et le directeur de l'Espace Jeunes Jauffrey HOSTAUX.



Les élus délégués des communes de la Provence Verte se sont réunis à Barjols à la mi février pour faire le point sur les divers scénarios de trajectoire énergétique pour le territoire sous l'égide de la CAPV et du SMPPV. Jean-Luc LAUMAILLER, 1er adjoint, représente la commune de Rocbaron dans les réunions abordant ce sujet essentiel à notre avenir environnemental.





Sondage

Jardins partagés: Vous souhaitez bénéficier d'un espace privé en location à cultiver dans le cadre du projet lancé par la commune?

Déposez ce coupon à l'accueil de la mairie ou envoyez-le par courrier à l'adresse suivante:

« Opération Jardins partagés » Hôtel de Ville place du Souvenir Français 83136 Rocbaron

en mentionnant vos cordonnées ou adressez celles-ci par mail à : contact@mairie-rocbaron.fr

Nous enregistrons votre candidature à réception de votre demande. Attention, nombre limité de parcelles, réservées aux Rocbaronnais.

Nor	n						
Adr	esse						
Mai	I						
Numéro de téléphone							
Nombre de m² souhaités :							
	30 m ²		50 m ²		80 m ²	•	

JEUNESSE

Bilan très positif pour la première quinzaine du Moi.





L'objectif de la quinzaine du « moi » était ambitieux : Développer les compétences psychosociales et aider à l'insertion professionnelle.

Christel REINHARD-RIBOU, responsable du BIJ s'est rendue compte que de nombreux jeunes manquaient de confiance en eux et que la posture avait toute son importance lors d'un entretien professionnel en vue de décrocher un emploi.

Cette quinzaine du « moi » a réuni 36 inscrits venus de Rocbaron, Brignoles et du Val d'Issole. Les jeunes ont été à la rencontre de leurs potentiels pour mieux comprendre et s'intégrer dans un projet professionnel à travers des ateliers et séances d'apprentissages en collectif.

Un parcours individuel valorisé. Les participants se sont largement investis et ont témoigné de vrais bienfaits des ateliers vécus. Certains jeunes ont dépassé leur timidité, en apprivoisant la prise de parole et leur position dans l'espace libérant ainsi leurs émotions au sein du groupe.

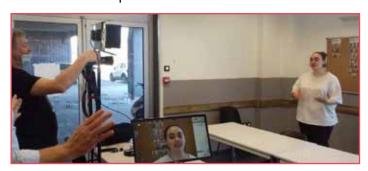
Une dynamique bienveillante était au rendez-vous autant des professionnels vers les jeunes que les jeunes entre eux. Le contact avec les partenaires* est maintenu pour s'assurer du suivi et de la finalité de l'accompagnement du jeune.

Une première édition qui, vu le contexte sanitaire actuel, fut une réussite. Une seconde édition verra le jour en 2022 avec de nouveaux partenaires. Se sont déjà manifestés : la Maison des Adolescents du Var de Toulon et le Pôle emploi de Brignoles.



L'atelier «posture entretien professionnel»

Au cours de cet atelier les jeunes ont pu avoir des conseils concernant leur posture, savoir-être à adopter pour capter l'attention d'un recruteur, paraître en bonne condition et propice au poste pour décrocher l'emploi auquel ils postulent. Ils ont également été filmés pour voir quelle image ils projetaient de leur personne vers le regard extérieur d'un recruteur en passant à l'action au travers d'entretiens professionnels fictifs.





*Partenaires de la quinzaine

Eric Maublanc Professionnel en communication et images et membre actif de Provence Verte TV,

Karen Mathieu animatrice ateliers de groupe autour de la confiance en soi et l'estime de soi du Centre social et culturel du Val d'Issole,

Nathalie Vallée et Lionel Herbrard de Ligue Varoise de Prévention du dispositif Respir avec des compétences en Sophrologie et Théâtre,

Virginie Lamour Essentiel art-thérapie, coaching, formation,

Virginie Contet de l'E2C avec des formateurs de l'E2C Var,

Géraldine Ostermann et Fabienne du CSAPA Consultations Jeunes Consommateurs.

Amélie Thenu jeune Rocbaronnaise de 17 ans,

Antony Rabiller inspirateur en communication et préparation à l'entretien d'embauche en y alliant la magie.

Contact 04 94 72 84 66

Courriel: bij@mairie-rocbaron.fr

Sur Instagram: BIJ83136





Fin 2021 le BIJ devient

La mission locale Ouest Haut Var, un acteur essentiel pour les 16-25 ans

Emploi, formation, logement, santé, mobilité et vie quotidienne, la Mission Locale Ouest Haut Var est un réseau pour l'autonomie et l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle et les aide à poser les fondations de leur avenir!

Grâce à un accompagnement à 360°, les conseillers-ères de la Mission Locale proposent un parcours sur mesure selon le profil du jeune. Ils leur apportent des solutions adaptées à leur projet et à leur situation au plus près de leur préoccupation. Tu as entre 16 et 25 ans et tu n'es plus scolarisé ? Tu cherches des solutions pour ton avenir ? Tu as envie d'avancer dans ton projet professionnel mais pas que ? Quels que soient ton cursus, ta situation professionnelle et personnelle, la Mission Locale c'est :

- Un partenaire pour t'accompagner vers l'emploi
- Des conseils pour t'orienter et te former
- Des solutions pour ta vie quotidienne

Pour un accompagnement sur mesure, viens t'inscrire!

Mission Locale Ouest Haut Var Antenne de Brignoles : 04 94 59 03 40 Quartier le Plan – 83170 BRIGNOLES

Ouverture au public : Lundi au jeudi de 9 h à 13 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Le vendredi de 9 h à 13 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Retrouvez toute l'actualité de la Mission Locale sur : www.missionlocale-ohv.fr









Info sur la Préparation Militaire Marine (PMM)

Située dans l'enceinte de la sécurité civile de Brignoles, la Préparation Militaire Marine (PMM) vous permettra de découvrir la Marine Nationale, de vous informer sur les métiers qu'elle propose, de consolider l'idée d'un engagement ultérieur ou d'intégrer la réserve opérationnelle à l'issue.



Cette expérience s'adresse aux jeunes garçons et filles de 16 à 20 ans, de nationalité française, recensés et aptes médicalement. La session se déroule sur environ 12 samedis, généralement hors vacances scolaires, répartis du début septembre à la fin du mois de mai, avec une période bloquée de 5 jours à bord d'un bâtiment de la Marine Nationale à Toulon. Cette préparation entièrement gratuite, sans exigence de niveau scolaire, permet de bénéficier d'une formation militaire et maritime. Elle offre la possibilité d'obtenir le permis côtier et le brevet de prévention secours civique de premier niveau (PSCI).

Attention : le nombre de places est limité! Renseignements/Inscriptions: pmmbrignoles@hotmail.fr Site de la PMM Brignoles : https//brignolespmm.jimdo.fr





RÉPERTOIRE

Accueil principal Mairie

Attention changement depuis le le mars

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Mercredi de 8 h 30 à 12 h. Fermé le Samedi.

Contact 04 94 72 84 72 accueil@mairie-rocbaron.fr

Cabinet du Maire Direction de la Communication Contact 04 94 72 84 64

cabinet@mairie-rocbaron.fr communication@mairie-rocbaron.fr

État-civil - Élections Contact 04 94 72 84 77

Sur rendez-vous uniquement etat-civil@mairie-rocbaron.fr

Service social - seniors Contact 04 94 72 84 82

Sur rendez-vous uniquement social@mairie-rocbaron.fr

Accueil Police Contact 04 94 72 84 80 police@mairie-rocbaron.fr

Direction Services Techniques Contact 04 94 37 78 85 technique@mairie-rocbaron.fr

Accueil service urbanisme Uniquement sur rendez-vous Contact 04 94 72 84 63 urbanisme@mairie-rocbaron.fr

Service jeunesse Contact 04 94 72 89 24 jeunesse@mairie-rocbaron.fr

BIJ/info jeunes 04 94 72 84 66 bij@mairie-rocbaron.fr

Service restauration scolaire Contact 04 94 72 89 76 scolaire@mairie-rocbaron.fr

Périscolaire - ALSH Contact 06 18 19 00 28

Médiathèque Dr Marc Téti Contact 04 94 72 84 79 mediatheque@mairie-rocbaron.fr

Associations / gestion de salles Contact 04 94 72 84 75 gestion-salles@mairie-rocbaron.fr

ENVIRONNEMENT

Avec le SIVED NG : Le tri c'est facile!



Souvent cité comme premier geste environnemental, trier est aujourd'hui considéré comme la première action citoyenne des français devant « voter ». 89% des français déclarent trier leurs emballages, pourtant seulement 51% sont sûrs de connaître les consignes. Un rappel s'impose.

Tous les emballages

La consigne est simple : tous les emballages se trient. Cartons, plastiques et métaux se trient dans les dispositifs jaunes. Pas besoin de les laver ; il suffit de bien les vider et de les jeter en vrac sans les imbriquer.







Toutes les bouteilles, pots et bocaux (enlever les bouchons et les couvercles)





Tous les papiers

Les papiers de votre quotidien se trient et se recyclent : journaux, magazines, courriers publicitaires, prospectus, enveloppes à fenêtre, cahiers à spirales, blocs notes, etc.







Le Saviez vous ?



Il ne faut pas imbriquer ses emballages

Pour gagner de la place dans le bac jaune, certains imbriquent les déchets entre eux. Une bouteille de lait dans une boite de céréale, un pot de yaourt dans une conserve. Un geste qui paraît anodin et qui pourtant vient impacter l'ensemble de la chaîne de tri! Ces emballages imbriqués ne pouvant pas être détectés ne seront pas recyclés.



Sur Rocbaron, les points d'apports sont où ?

14 points d'apport pour le verre et les papiers :

- Au stade
- Chemin des Vignes
- Chemin des Chardon Bleus
- Impasse belle vue, guartier l'Acate
- Chemin des Bories
- Parking du cimetière
- Esplanade de la coopérative
- Impasse des Jujubiers, boulodrome
- Chemin des écureuils
- Chemin des Blaques
- Espace Commercial du Fray Redon : 2 points proches de Aldi et Super U
- Carrefour les Plaines, ancien chemin de Garéoult
- Chemin des Cades (au croisement avec la route de Néoules)
- Deux colonnes à papiers sont installées dans les établissements scolaires (école primaire à l'extérieur et collège Gassendi à l'intérieur pour les besoins de service).





Retrouvez toutes les consignes de tri et géolocalisez les colonnes sur

sived83.com

ENVIRONNEMENT

Que faire de vos textiles usagés?

Usés ou juste démodés, déchirés ou troués, tous vos articles textiles peuvent être réutilisés ou recyclés à conditions d'être propres et secs. Pour ce faire, vous pouvez tous les déposer dans les colonnes installées sur votre commune ou dans un Espace-triS (pour Rocbaron Espace tri du Loouron à La Roquebrussanne).

Lorsque vous déposez vos textiles, votre linge de maison et vos chaussures, placez-les dans des sacs bien fermés, et pas trop lourd (50L maximum).

Quand vous le pouvez, lacez/attachez vos chaussures par paire. Vous faciliterez ainsi le travail des collecteurs et des trieurs.

Enfin, ne mêlez pas d'articles humides qui risqueraient de moisir et de détériorer le reste du lot.

Textiles acceptés : vêtements, chaussures, linge de maison (draps, serviettes, torchons etc.), sacs à main, sacoches, sac à dos, cartables, petite maroquinerie

Textiles refusés : valises, textiles souillés, oreillers, couettes, doudounes et manteaux fourrés (ils sont à déposer gratuitement dans un Espace-triS).

Sur Rocbaron, les points d'apports sont où?

5 colonnes à textiles :



- Espace Commercial Fray Redon, proche de la concession Renault
- Chemin des Cades (au croisement avec la route de Néoules)
- Impasse des Jujubiers, proche du boulodrome
- Sur le parking du cimetière
- Sur l'esplanade de la coopérative.

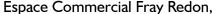
C'est inutile de trier, tout On ne peut pas mettre tous le emballages dans le bac de tr est envoyé en Asie TOUS les emballages doivent être déposés dans sont recyclées le bac de tri





Le saviez-vous?

Il y également à Rocbaron, 4 locaux à cartons réservés aux professionnels:



- Proche de la concession Renault
- Face à l'assiette boulangère
- Face au cabinet de radiologie
- Impasse des Jujubiers, proche du boulodrome (photo ci-contre).



Le SIVED NG: un territoire, des ressources.

Le Syndicat Intercommunal de Valorisation et éliminations des Déchets Nouvelle Génération (SIVED NG) est l'interface de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte (CAPV) en charge des déchets sur le territoire. Ses missions consistent à gérer et à traiter les volumes de déchets collectés, de valoriser les filières, de promouvoir des actions en soutenant les collectivités (par la collecte des déchets et le tri sélectif, la formation et l'information, notamment auprès des jeunes publics...) et les particuliers (par des dispositifs spécifiques, composteur, poule position, mise à disposition de conteneurs adaptés aux volumes...)

Le syndicat organise l'apport volontaire des particuliers, des collectivités et des entreprises à travers des lieux de collectes, soit sur la commune, soit dans les centres de tris et, plus spécifiquement pour les encombrants à travers La Courtoise Ressourcerie.

Contact 04 94 80 47 45.

Son Président est Eric AUDIBERT Maire de Montfort-sur-Argens, Vice-Président de la CAPV.





Idées reçues, réponses données : le Sived NG communique, la commune relaie.

Le Sived NG informe régulièrement de ses actions sur le territoire : Astuces, recommandations, informations sur l'ensemble des dispositifs sont relayées très régulièrement sur nos supports. Si vous souhaitez aller à la source de cette information, vous pouvez consulter les divers sites du Syndicat Intercommunal: sur internet www.sived83.com

sur Facebook https://www.facebook.com/sived83/

Adresse: Quartier de Paris, 174 Route du Val

CS 70 325 - 83 175 Brignoles Cedex **Tél. 04 98 05 23 53.**

Pour vos demandes techniques :

suividesprestations@sived83.com





Le saviez-vous?

Dans le cadre de la police de l'environnement, le Maire est habilité à prendre toutes dispositions pour assurer sur le territoire communal la bonne tranquillité et la salubrité dans le cadre de ses pouvoirs liés à l'hygiène et la sécurité.





Jean-Luc LAUMAILLER l'er adjoint, délégué aux finances. Membre suppléant du SIVED NG nommé par la CAPV, membre de la commission gestion des déchets.

Jean-Luc LAUMAILLER, quelle est votre position face à l'épineuse question des déchets ? La gestion et le traitement des déchets est un des enjeux majeurs de notre époque : nous en produisons trop et nous ne prenons pas toujours la peine d'adopter les bons comportements. Depuis de nombreuses années, la commune relaie l'action du Sived et s'inscrit dans une démarche vertueuse d'information et de pédagogie. Mais force est de constater que, malgré toutes les actions menées, les résultats sont bien en deçà des attentes. Tout n'est pas négatif, bien évidemment. La preuve par les chiffres : les volumes collectés s'ils augmentent, ramenés à la croissance de la population, ont tendance à démontrer qu'un effort significatif est fait par les administrés. Le tri est entré dans les habitudes et les efforts ne sont pas vains. Rappelons que nous sommes les premiers acteurs de ce traitement et qu'au delà d'une facture globale stable (et du coût répercuté dans chaque foyer acceptable), il faut surtout retenir sur une démarche collective pour un meilleur environnement. Je ne veux pas être pessimiste, mais certains n'ont pas encore compris la nécessité d'adopter les bons comportements. A ceuxlà, je pourrais rappeler qu'à côté d'une essentielle pédagogie, il existe aussi la sanction comme dernière alternative au non respect du bon sens commun.

Dans un prochain numéro, nous aborderons Le rôle du Sived 83 en matière de traitement et de valorisation des déchets, le traitement des déchets verts, la gestion des encombrants.

SÉCURITÉ

Taille des haies : une obligation de sécurité





Frédéric M'BATI

Le Saviez



Une automobile roule au delà de la vitesse autorisée sur une voirie départementale, le policier municipal peut-il verbaliser?

La verbalisation des contrevenants par des agents municipaux sur une voie départementale ne peut être faite que s'ils disposent de l'appareil homologué pour constater la vitesse. Le procès verbal est directement envoyé après constat.



Qui délivre les autorisations de voirie et

pour quelles raisons? C'est le responsable de la voirie qui délivre ces autorisations dans un cadre spécifique.

Les routes qu'elles départementales ou communales sont, dans des conditions normales, ouvertes à la circulation des véhicules dont les caractéristiques techniques sont conformes à celles définies par les textes en vigueur. La circulation des véhicules dont le poids ou la longueur, ou la largeur ou la hauteur dépassent celle ou celui fixé par les textes doit être autorisée par un arrêté.

Dans cet arrêté l'usage de la voirie peut être autorisé sous certaines réserves : heures de circulation, itinéraire imposé, présence d'un véhicule d'accompagnement etc....

Une haie dépasse sur la voirie...

Le Maire est chargé « d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique. Elle comprend notamment (...) tout ce qui intéresse la sûreté et la commodité de passage dans les rues, quais, places et voies publiques, ce qui comprend le nettoiement, l'éclairage, l'enlèvement des encombrements (...) ».

Dans le cadre de ses pouvoirs de police, il peut imposer aux riverains des voies relevant de sa compétence de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété menaçant de tomber ou mettant en cause la sécurité sur les voies communales. Le Maire peut donc prendre tout arrêté visant à assurer ces missions de police.

Responsabilités civile et pénale du propriétaire

Le code de la voirie routière dispose que : « seront punis d'amende prévue pour les contraventions de la $5^{\text{ème}}$ classe ceux qui : (...) 5° En l'absence d'autorisation, auront établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier » ; Il est toujours préférable de trouver une solution par conciliation amiable. Dans la plupart des cas, la conciliation n'aboutit que lorsqu'une procédure est engagée. L'amende est fixée par l'autorité, dans une limite de 1500 € ou de 3 000 € en cas de récidive. Pour relever l'infraction, le maire rédige un procès-verbal en qualité d'officier de police judiciaire.

« Dans l'hypothèse où, après mise en demeure sans résultat, le Maire procéderait à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté et la commodité du passage, les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents. »

Les propriétaires de plantations dépassant de leur propriété sont civilement responsables. En cas de dommage, leur responsabilité peut être engagée (art. 1382 et suivants du Code civil). La responsabilité peut être mise en jeu tant par la commune que par les administrés s'estimant lésés. Par ailleurs, leur responsabilité pénale peut être recherchée en cas de constatation d'une infraction (exemples : non respect d'un arrêté municipal, des dispositions du Code rural, etc.).

Une jurisprudence ferme

En date du 17 septembre 2019, la Cour administrative d'Appel de Douai a statué (dans son arrêt n°17 DA01693) que si une haie empiète sur la voie communale, le Maire peut ordonner au propriétaire d'élaguer et faire à ses frais s'il n'obtempère pas.

En l'espèce, le Maire de Pontruet (Aisne) a demandé à un riverain d'élaguer sa haie qui empiétait allant jusqu'à atteindre les candélabres situés sur le trottoir opposé.

Le propriétaire n'ayant rien fait, le Maire a fait procéder à l'élagage aux frais du propriétaire qui conteste cette mesure. La Cour administrative a rejeté le recours.

L'élagage réalisé d'office aux frais du propriétaire des plantations est prévu à l'article L.2 l l 2-2-2 du CGCT. ullet



SOLIDARITÉS

Tous les jours, le CCAS de Rocbaron se rend disponible au profit des habitants les plus fragiles.





Œuvrer pour des actions solidaires en favorisant un lien social pour ceux qui sont dans le besoin, c'est le cœur de métier des agents, ainsi que des élus et des associations membres du Conseil d'Administration du CCAS.

Dans le contexte de la crise sanitaire liée au COVID 19, le CCAS poursuit ses missions de service public. Son guichet vous accueille, les mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h30, le mercredi de 9 h à 11 h 30. (Fermé le lundi).

Pour être au plus près des personnes vulnérables et des seniors de la commune de Rocbaron, le registre de signalement des personnes vulnérables de la commune est régulièrement mis à jour.

Il s'agit de recenser les personnes isolées, les personnes ayant une santé fragile, les personnes en perte d'autonomie, les personnes ne pouvant se déplacer ainsi que les personnes sans hébergement. L'objectif de ce registre est de veiller à votre bien-être et à votre sécurité lors de pandémie, plan canicule et plan grand froid.

Les personnes inscrites sont suivies régulièrement par le CCAS afin de permettre une intervention ciblée si nécessaire. La démarche d'inscription est volontaire. Les personnes concernées ou leurs entourages peuvent nous contacter par téléphone pour s'inscrire sur ce registre.



Les vaccinations se déroulent également en week-end.

Le CCAS vous informe sur l'APA

Vous avez plus de 60 ans et éprouvez des difficultés dans votre vie quotidienne suite à une perte d'autonomie et/ou suite à un problème de santé?

Le Conseil départemental favorise le maintien à domicile avec l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

Qu'est-ce que l'APA?

C'est une allocation destinée à financer un plan d'aide personnalisée, attribuée par le Conseil départemental à la suite d'une visite à domicile et d'une évaluation de vos besoins. Cette aide couvre les dépenses liées à la vie quotidienne des personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie.

L'APA permet de participer au financement :

- -des heures d'interventions d'intervenants à domicile (aide à domicile, auxiliaire de vie),
- -des frais de matériel à usage unique (couches)
- -de la télé-alarme
- -des frais d'accueil de jour et d'hébergement temporaire dans des établissements médico-sociaux (Accueil de jour ALZHEIMER...)
- -du prix de journée dépendance lors d'un placement en établissement.

Qui peut bénéficier de l'APA?

Toute personne âgée de 60 ans et plus, rencontrant des difficultés pour effectuer les actes de la vie quotidienne ou nécessitant une surveillance régulière.

Cette personne doit justifier d'une résidence stable et régulière en France.

Comment faire une demande d'APA?

Vous pouvez retirer le dossier de demande d'APA au CCAS de Rocbaron ou le télécharger sur le site du Conseil Départemental du Var (www.var.fr).

Vous devez nous le déposer complété et muni des pièces demandées.

Dernière minute : le Département vient de voter un dispositif APA-HABITAT pour aider à l'aménagement des espaces de vie à domicile.



Les agents du CCAS vous accompagnent dans vos démarches.

Nicole MUSCAT 04 94 72 84 82 Delphine SACCOMANNI 04 94 72 88 10

Courriel: social@mairie-rocbaron.fr



TRAVAUX

Nouvel abribus aux quatre chemins : Un travail de terrain au long cours.





En février 2019, après de nombreux contacts, la commune, les services du Département et de l'Agglomération avaient procédé à l'examen sur site de la faisabilité de l'implantation d'un abribus (ci dessous). La décision avait été prise mais devait attendre l'attribution du marché public des mobiliers urbains sur l'ensemble du territoire de la Provence Verte. Deux ans plus tard, après un travail assidu des équipes et des élus, l'équipement est en place et l'hypothèse d'emplacement définitivement retenue au bénéfice de la sécurité des usagers.









Aux beaux jours, les beaux espaces l Les services techniques ont profité des premiers jours de beau temps pour préparer les bacs qui serviront aux potagers des écoliers. Les plants vont pousser et bénéficier de toute l'attention des enfants pour une future récolte. Une belle initiative renouvelée tous les ans avec bonheur!

La commune adhère au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de la Loube qui prend en charge certains travaux d'envergure sur les végétaux et l'environnement. Les travaux d'élagage des espaces communaux ont débuté. Un travail de précision qui nécessite des équipements adaptés (nacelle, broyeurs...) et des techniciens aguerris. •









L'immense chantier de curage des fossés Les équipes techniques sont sur le terrain pour réaliser le curage des fossés. Ce travail est essentiel pour permettre les écoulements d'eau issus des ruissellements. La commune compte plus de 25 kilomètres de voirie, on imagine les efforts nécessaires pour effectuer cet entretien.



LES ÉCHOS DE L'ÉCO





La Chambre de Commerce en appui des entreprises

Dans ce contexte de crise liée à l'épidémie de coronavirus, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var reste mobilisée pour soutenir les commerçants, TPE, PME, et indépendants qui font la richesse de la vie économique du département. Une cellule d'appui aux entreprises est joignable au 04 94 22 81 10 et sur allocci@var.cci.fr.

Retrouvez toute l'actualité sur les mesures utiles aux entreprises relayée par votre CCI sur le site www.var.cci.fr Les formations Capforma à proximité de chez vous ! Dirigeants, salariés, développez vos compétences et découvrez toutes les formations sur le site www.capforma.fr ou

L'équipe de l'Antenne de développement C course territorial Provence Verte et Cœur du Var

en téléphonant au 04 94 22 81 40.



est à votre disposition et vous accueille du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h /13 h 30 à 17 h 30 (17 h le vendredi). Bâtiment A Espace Hexagone 290 chemin de la Campagne Roman 83 | 70 Brignoles. Contact 04 94 22 63 00.



Du nouveau dans la restauration à l'espace du Fray Redon

Le mardi 6 avril à Rocbaron Thomas Traiteur va ouvrir et proposer une gamme de plats cuisinés, salades, box à emporter. La boutique situé à la place Fullzen sera ouverte du mardi au dimanche de 9 h 30 à 13 h 30.

Livraison 06 68 34 69 84. Mail: thomas-traiteur83@outlook

Fin avril ce sera le tour d'E sushi de proposer des spécialités asiatiques (dans les locaux d'esprit sushi).

Préparation sur place à emporter, sur livraison et lorsque les conditions sanitaires seront propices, restauration dans les locaux et en terrasse extérieure.

Plus d'informations sur ces deux commerces dans notre prochaine édition.

Deux spécialistes de la gestion de patrimoine à votre service

Sébastien Lallouette (à gauche sur la photo) exerce le métier de la gestion de Patrimoine avec son entreprise SLA Patrimoine. Il est installé avec Pierre Chafaux (gérant de l'entreprise C

DT Patrimoine) à l'étage de la boutique de décorations Cannelle Orange, espace commercial Fray Redon de Rocbaron. Tous les deux ont deux entités bien distinctes sous forme d'EIRI

Ils accompagnent leurs clients sur la recherche de solutions visant à réduire les impôts.

Ils sont spécialisés en défiscalisation immobilière et peuvent travailler sur l'ensemble des niches fiscales.

Ils proposent un accompagnement global :

- recherche de la meilleure solution en fonction du profil
- recherche de supports d'investissements et de finance-

Pierre Chaufaux Contact: 07 83 32 71 34. contact@cdtpatrimoine.com - www.cdtpatrimoine.com

Sébastien Lallouette Contact: 06 43 88 25 84.

sebastien.lallouette@sla-patrimoine.fr Espace commercial Fray Redon de Rocbaron.



LIBRE EXPRESSION

Groupe d'opposition le bon sens pour Rocbaron



Groupe d'opposition Rocbaron avec vous

EXPRESSION



Chers administrés,

Vous avez été nombreux à vous manifester au sujet des réfections des voiries communales, pas moins de six pages y ont été consacrées dans le dernier bulletin municipal... Y avez-vous trouvé les réponses attendues à vos questions?

Nous NON.

Le 21 février, nous avons envoyé un courriel aux élus titu-laires du Syndicat des chemins (SICCE) pour savoir s'il y avait véritablement des critères spécifiques pour l'attribution des programmes de travaux de voirie sur la commune... Pas de réponse... Demande renvoyée le 8 mars, toujours pas de réponse...

Comme on dit, autant prendre les renseignements à la source, nous avons donc directement contacté le Président du Syndicat qui nous a expliqué que c'est au bon vouloir de chaque commune. Les élus disent quels travaux ils souhaitent réaliser, le syndicat accompagne pour les études et le financement. Soit la commune paye avec ses fonds propres ou peut contracter un prêt. Cela est surtout intéressant pour les petites communes qui n'ont pas le financement, car le syndicat se charge alors de l'emprunt avec un meilleur taux du fait du groupement.

Notre conclusion : « se servir avant de servir » il suffit de regarder attentivement la page de garde du bulletin mu-nicipal pour constater que le conseiller délégué aux études « grands travaux » et de plus, suppléant au syndicat des che-mins, a eu la chance de voir son chemin pansé d'enrobé... chemin de 1843m desservant seulement 7 maisons...

Centre Communal d'Action Sociale
Représenté au CCAS par Mme Bertani, notre groupe a constaté que cette commission fonctionne dans le flou, sans réglementation, au bon vouloir des responsables : une élue et une employée (sa fille) et à distance par le maire. Ce n'est pas ainsi que les demandes des administrés pourront être traitées sérieusement et en toute impartialité! Conscient de ce manquement, le maire a décidé de créer un groupe de travail mais en écartant l'élue de l'opposition dont les remarques et questions pertinentes dérangent la majorité. Retrouvez notre article complet sur http://lbspr.canalblog.com/

Fontaine de Ricaud

Des aménagements paysagers sont en cours sur cet espace vert et nous tenons à saluer le travail qui a été effectué, un petit coin de verdure agréable à retrouver.

Information: Nous devons envoyer nos tribunes le 24 de chaque mois pour une publication dans le bulletin municipal le mois suivant. Prochain conseil municipal le 29 Mars .

Vos quatre élus « Le Bon Sens pour Rocbaron » Courriel: lebonsenspourrocbaron@gmail.com Tél: 06 95 10 30 76

Facebook: facebook.com/lebonsenspourrocbaron/Blog: http://lbspr.canalblog.com





Jacques SILVESTRE



Isabelle



BFRTANI

Urbanisme:

LIBRE

Un an après le passage en conseil municipal du projet d'aménagement et de développement durable, juste avant une échéance électorale, rien n'a bougé dans la révision du Projet Local d'Urbanisme depuis son vote par le conseil municipal du 24/08/15. La réponse se trouve dans le fait que lors du débat d'orientation

budgétaire 2020 la majorité prévoyait de construire deux cents logements sur la période 2020-22. Nous n'y sommes pas encore

mais nous en approchons à grands pas... Nous rappelons une promesse de campagne en grande pompe de la majorité « arrêt de la constructibilité : seules les familles seront autorisées à effectuer des travaux d'extension des habitations existantes ». Pauvre majorité qui continue à délivrer des permis de construire pour de nombreux logements nouveaux à « l'insu de son plein gré ».

Ce que la majorité entend par la conservation d'un cadre de vie et d'un environnement préservé vient d'être jugé. Le tribunal administratif d'appel de Marseillle a rendu son verdict. Pas de ZAC 2 type « avenue 83 » à Rocbaron.

Notre groupe a participé tout au long de ces années à combattre ce projet « écocide » et inutile sur le plan économique. Nous sommes fiers d'avoir pu éviter une catastrophe environnementale à Rocbaron et d'être les seuls sur le plan politique local à nous être engagés en toute clarté contre ce projet démesuré et présomptueux.

Voiries « communales » à Rocbaron : Nous avons eu le droit dans le dernier « Vivre à Rocbaron » à des informations sur les obligations des propriétaires publics ou privés pour l'entretien des routes. Pour notre part, nous attendons toujours la réponse à la question suivante que nous avons posée le 23/01/21 : « Lors du conseil municipal du 14/12/ 20, afin d'avoir un calcul exact pour le calcul de la DGF, vous avez mis au vote le recensement des voiries communales. Vous voudrez bien nous adresser un tableau des voiries qui appartiennent à la commune de celles qui sont ouvertes à la circulation publique (et par voie de conséquence appartiendraient à des propriétaires privés) ». Nous attendons dans un prochain numéro du « Vivre à Rocbaron » la publication de la situation.

Autre promesse électorale : Poursuivre l'acquisition de voiries privées et les intégrer dans le domaine public. Chiche!

Les écoles :

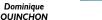
Nous revenons sans cesse à notre demande qui date d'octobre 2015 pour la construction d'un second groupe scolaire à Rocbaron distinct géographiquement du centre du village. Pour discréditer notre projet défendu toujours lors de la campagne 2020 des coûts fantaisistés avaient été jétés en pâture.

Une classe supplémentaire à la rentrée scolaire a été autorisée par l'éducation nationale. Et cela continuera...

Protégez-vous, Protégez les autres Vos élus de l'opposition toujours vigilants Contacts: grouperocbaronavecvous@orange.fr Tél: 07 69 26 61 39

AMICE







ASSOS





Laëtitia ZUBER

4ème adjointe, déléguée

Les associations relèvent le défi du confinement

Les associations rocbaronnaises font preuve d'une patience et d'une résilience hors norme alors que cette période de crise sanitaire s'éternise. La solidarité joue son rôle à plein régime.

Du coup, ne pouvant s'entraîner en espace confiné et utilisant au maximum les espaces extérieurs, les adhérents peuvent compter sur le partage des installations entre associations et la mise à disposition réglementée de lieux publics. Le beau temps revient, les jours s'allongent ce qui permet d'augmenter les créneaux et les possibilités d'entraînements. Il faut maintenant attendre la levée des contraintes et continuer à être responsable face à la maîtrise de la contagion en s'assurant des bonnes pratiques de gestes barrières.



Roc Gym et le Judo loisirs se sont partagés le plateau de Basket, le Team Full Rocbaron occupe le stade de football tous les samedis pour ses entraînements de jeunes





Ce ne sera pas encore pour cette année!

Compte tenu des nouvelles directives du Gouvernement (restrictions des réunions à 6 personnes, nécessité de rester entre parents au domicile : « Dedans avec les miens, dehors en citoyen »...), nous ne sommes pas en mesure de relayer la logistique mise en place pour la fête des voisins qui est programmé pour le vendredi 28 mai.

AGENDA COMMUNAL

Dans le contexte complexe de la crise sanitaire, nous vous informons de dates prévisionnelles, sous réserve donc de changement. Vous pouvez consulter l'agenda sur le site communal et notre page Facebook.

Jeudi

Tous les jeudis, marché local Centre village de 8 h à 12 h 30.

Dim.

Tous les dimanches, marché Espace Fray Redon de 7 h 30 à 13 h 30.

16/4

Ateliers Sécurité Routière Plateau de Basket avec la Police Municipale réservés à l'école élémentaire.

23/4

Journée culturelle aux écoles avec Gallitrappe et 3 compagnies réservée à l'école élémentaire.

25/4

Challenge Pieds tanqués à 8 h 30 2x2 Féminin Championnat du Var Boulodrome des Clas. Inscription max. 22/4

25/4

Cérémonie Patriotique :

La journée nationale du souvenir des victimes de la déportation se déroule chaque année le dernier dimanche d'avril. (Date retenue en raison de sa proximité avec la date anniversaire de la libération de la plupart des camps ne se confondant avec aucune autre célébration nationale ou religieuse existante). Monuments aux Morts, à 11 h.

Nombre limité de participants pour cause d'application du protocole sanitaire.

8/5

Foire de Printemps

Artisanale, Plants, décoration et terroir Centre village de 8 h à 19 h 30.

Site officiel de Rocbaron http://www.mairie-rocbaron.fr https://www.facebook.com/rocbaronofficiel

«Vivre à Rocbaron» Bulletin municipal édité par la Mairie de Rocbaron • Avril 2021 •

Directeur de la publication :

Jean-Claude Félix, Maire de Rocbaron;

Rédacteur en chef et directeur de la communication : Olivier GUIEN. Élue déléguée Cécile LAYOLO.

Rédaction, conception, infographie, photographies : Olivier GUIEN, services et contributeurs divers DR. Alain LE ROUX (photos ALR)

Direction de la communication Tél. 04 94 72 84 64 Courriel : communication@mairie-rocbaron.fr

Impression: IAPCA RICCOBONNO - Le Muy (83) **04 98 11 49 16** - Tirage: 2400 exemplaires • Distribution: Ali Dekhili - Tél. **06 84 99 23 45** •

Crédit photos Direction de la communication. Ont participé à l'élaboration de «Vivre à Rocbaron», les élus, les directions et pôles communaux, les associations.

